



MIO AUTOSOLIDAIRE

Millau teste progressivement des solutions alternatives à la voiture individuelle : covoiturage sur les trajets professionnels, autopartage, trottinette, vélos... Des expérimentations qui complètent la gratuité du réseau de bus et le service de Transport à la demande (TAD).

EXPÉRIMENTATION DE L'AUTOPARTAGE SOLIDAIRE

Deux véhicules électriques sont mis à disposition dans deux communes rurales : Veyreau et Rivière - sur- Tarn. Ils permettent à des conducteurs bénévoles volontaires de transporter des habitants sans solutions de transport. La dimension d'entraide et de lien social entre voisins est importante. L'offre ne remplace pas les services de taxi ou VSL et complète le Transport à la demande (TAD).

Comment ça marche ?

1. Je m'inscris comme conducteur solidaire (sans engagement)
2. Je renseigne mes disponibilités auprès de la CCMGC
3. J'accepte ou je refuse les demandes de trajets via l'intermédiaire de la CCMGC
4. J'accompagne la ou les personnes le jour J avec le véhicule, et j'en profite pour faire mes propres déplacements si besoin
5. Au retour, je rebranche le véhicule à son emplacement et j'envoie confirmation du trajet à la CCMGC

Pourquoi devenir conducteur solidaire ?

- › Créer du lien en aidant ses voisins à se déplacer quand aucune autre solution n'existe
- › Bénéficiaire d'un véhicule neuf, électrique, floqué, et équipé pour accompagner les personnes et satisfaire ses propres besoins de déplacement (courses, RDV...)
- › Bénéficiaire d'une formation à l'écoconduite offerte

D'AUTRES EXPÉRIMENTATIONS

- › Les trottinettes en libre service sont proposées à Millau, de façon saisonnière, par une entreprise locale.
- › Une **signalétique piétonne**, installée en juillet 2021 permet de mettre en évidence la proximité des différents lieux et indiquent le temps de trajet à pied.
- › I Δ